Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_151-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Finances – Décision modificative n°1 : budget principal

N° 2026-151

L'an deux mille vingt-six

Le 15 septembre, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à La Couyère, sous la présidence de M. Vincent MINIER.

. les conseillers communautaires
BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Eric, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BRIZARD Philippe, BRULLE Christophe, BRUNEAU Dominique, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOHIER Myriam, GOUR Christèle (jusqu'à la délibération n°2026-154), GUYOMARD Jean-François, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, MACE Christophe, MARTIN Frédéric, MERAULT Charlotte, MINIER Vincent, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. pouvoirs

AUBRY Sophie	à MARTIN Frédéric
BOURHIS Isabelle	à PILARD Jean-François
COGREL Chrystèle	à POULAIN Christian
HAMEON Philippe	à GEFFRAY Emmanuel
LE GALL-LE BLEIZ Maud	à JUGAN David
LOUIS Gwénola	à HUREL David
MARCAULT Carine	à GUYOMARD Jean-François
MESLIN Kévin	à BERTIN Isabelle
MOREL Anthony	à BRULLE Christophe
MORICEAU Marie-Françoise	à BERTON Jean-Éric
RIO François	à LOUAZEL Véronique

DATE DE CONVOCATION : le 07/09/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**35**
Votants	**46**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu l'article L1612-11 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu la présentation faite par Monsieur BABIN-TOUBA Ludovic, Vice-Président en charge des finances ;

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_151-DE

Considérant que la nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit l'application du principe du prorata temporis pour le calcul des amortissements et des reprises de subventions d'équipement ;

Considérant qu'il convient, afin de comptabiliser les derniers investissements soumis à amortissement, d'inscrire les crédits nécessaires à hauteur de 40 000 € en dépenses de fonctionnement et de 40 000 € en recettes d'investissement ;

Considérant qu'il est également nécessaire d'inscrire les crédits correspondant à la subvention versée au budget annexe du Centre aquatique, d'un montant de 35 000 €, afin de financer les dépenses supplémentaires autorisées par décision modificative ;

Considérant que cet ajustement budgétaire nécessite une diminution des crédits inscrits au titre du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (chapitres 023 en dépenses de fonctionnement et 021 en recettes d'investissement) afin de maintenir l'équilibre budgétaire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la modification budgétaire n°1 à appliquer sur le budget principal pour l'année 2026 :

FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES				
CHAP	COMPTE	FONCTION	LIBELLÉ	MONTANT
65	65736211	323	Subvention d'équilibre versée au budget centre aquatique	35 000,00 €
042	6811	01	Dotation aux amortissements	40 000,00 €
023	023	01	Virement à la section investissement	**-75 000,00 €**
TOTAL				**0,00 €**
RECETTES				
CHAP	COMPTE	FONCTION	LIBELLÉ	MONTANT
TOTAL				**0,00 €**
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES				
CHAP-OP	COMPTE	FONCTION	LIBELLÉ	MONTANT
03	2051	028	Concessions et droits similaires	-10 000,00 €
03	21838	57	Autre matériel informatique	10 000,00 €
201708	2313	424	Constructions en cours	**-35 000,00 €**
TOTAL				**-35 000,00 €**
RECETTES				
CHAP-OP	COMPTE	FONCTION	LIBELLÉ	MONTANT
040	28041412	01	Amortissements subv com GFP bât et installations	**30 000,00 €**
	28188	01	Amortissements autres	**10 000,00 €**
021	021	01	Virement de la section de fonctionnement	**-75 000,00 €**
TOTAL				**-35 000,00 €**

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE